

Calendrier de Mars 1900

INTENTION GÉNÉRALE BÉNIE PAR LE SAINT-PÈRE :

Le Pèlerinage international à Paray-le-Monial.

FÊTES, INTENTIONS PARTICULIÈRES, INDULGENCES PLÉNIERES.

1. J.—De la férie.—BB. Michel, S.J., et ses Comp., MM. — **H.** — L'esprit de pénitence. — 10,755 actions de grâces.

2. V.—*Premier Vendredi.*—LA SAINTE COURONNE D'ÉPINOS. — **Af. Cf. Gt.** — L'émulation pour le bien. — 5,152 affligés.

3. S.—De la férie.—Ste Cunégonde, V. — Le désir de la perfection. — 26,259 défunts.

4. D.—*1 du Carnaval.*—Du dimanche.—S. Casimir, C.—**Af. Cf. Gt. Rf.** — L'amour de MARIE. — 11,495 intentions spéciales.

5. L.—De la férie.—BB. Paul Navarro et ses Comp., M.M., S.J. — La ferveur. — 1,385 communautés.

6. M.—De la férie.—Ste Colette, V. — La réforme de notre cœur. — 1,845 premières communions.

7. M.—*7*.—S. Thomas d'Aquin, C.D.—**Rf.** — La science des saints.—Les Associations du Sacré-Cœur.

8. J.—S. Jean de Dieu, C. — **Hf.** — L'amour du prochain. — 3,934 demandes de travail.

9. V.—*17.*—LA LANÇE ET LES CLOUS —Ste Françoise, veuve. — La dévotion à l'ange gardien. — 3,630 prêtres ou ecclésiastiques.

10. S.—*17.*—Les Quarante Martyrs de Sébastie.—La vertu de constance — 20,904 enfants.

11. D.—*II du Carnaval.*—Du dimanche.—S. Eulogie. M. — Le courage. — 38,537 familles.

12. L.—S. Grégoire le Grand, P. D.—**Gt.** — Un amour ardent pour les saintes doctrines. — 5,887 grâces de persévérance.

13. M.—De la férie. — Ste Euphrasie, V.—La force chrétienne. — 5,505 grâces d'union, de réconciliation.

14. M.—De la férie. — BB. Léonard Chimura, S.J., et ses Comp., MN. — La pensée des fins dernières. — 11,708 grâces spirituelles.

15. J.—De la férie.—S. Longin, M. (le soldat qui perça le cœur de Jésus). — **Hf.** — La confiance. — 6,334 grâces temporielles.

16. V.—*Je S. ST AIRE.*—Le mépris des vanités. — 9,809 conversions à la foi.

17. S.—S. Patrice, E. — L'esprit de prière. — 8,093 jeunes gens, jeunes personnes.

18. D.—*III du Carnaval.*—Du dimanche.—S. Alexandre, E.M. — (Solemnité antic. de St. Joseph.) — La vertu d'humilité. — 1,964 maisons d'éducation.

19. L.—S. JOSEPH, époux de la B. V. M. * — **Df. Gt. Mf. Nf. Zf.** — La confiance en ce grand saint. — 4,734 malades ou infirmes.

20. M.—S. Gabriel, archange. — S. J. . S. Cyrille de Jérusalem, E.D.) — **Hf.** — La dévotion aux saints Anges. — 1,691 personnes en retraite.

21. M.—S. Benoît, abbé. — La dévotion au Sauveur. — 619 Oeuvres ou Sociétés

22. J.—S. Cyrille de Jérusalem, E.D) — 'S. J. . S. Gabriel, archange. — **Hf.** — L'enseignement du catéchisme. — 1,546 paroisses.

23. V.—LES CINQ PLAIES DE N. S — **Nf.** — La vertu de patience. — 12,817 pècheurs.

24. S.—De la férie. — S. Siméon, enfant, M. — L'horreur du péché. — 16,453 pères ou mères.

25. D.—*IV du Carnaval.*—ANNONCIATION DE LA B. V. M. — **Df. Gt. Mf. Nf. Rf.** — L'humilité chrétienne. — 3,849 religieux ou religieuses.

26. L.—De la férie. — S. Ludger, E. — Le mépris des honneurs. — 4,712 novices ou séminaristes.

27. M.—S. Jean Damascène, C. D. — La dévotion aux saintes images. — 1,667 supérieurs ou supérieures.

28. M.—S. Jean de Capistran, C. — La fidélité à la grâce. — 6,960 vocations.

29. J.—De la férie. — S. Eustase, abbé. — **H.** — L'amour de la vie cachée. — Les Zélateurs et les Zélatrices du Cœur de JESUS.

30. V.—LE PRÉCIEUX SANG DE N.S. — **Nf.** — La dévotion au Précieux Sang. — 11,945 intentions diverses.

31. S.—De la férie. — S. Daniel, maréchal. — La grâce de chercher avant tout, le royaume de Dieu. — Les Directeurs de l'Apostolat.

EXPLICATION DES SIGNES. — **I** = Indulgence plénier; **A** = 1^{er} Degré, **B** = 2^{me} Degré;
C = 3^e Degré; **D** = Indul. apostoliques; **G** = Archiconfrérie Romaine et Garde d'Honneur du Sacré-Cœur; **H** = Heure Sainte; **M** = Bonne Mort; **N** = Archic. du Cœur agonisant; **R** = Confrérie du S. Rosaire; **V** = Congrégation de la Ste Vierge; **Z** = Zélateurs ou Zélatrices.

* Là où la solennité de cette fête est transférée au dimanche, les indulgences le sont aussi, excepté celle de l'Heure sainte.

N.B.—Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions. — Pour être insérées dans le CALENDRIER, les Intentions particulières doivent être reçues aux Bureaux du MESSAGER, avant le premier jour du mois.